



BRIE INFOS

N°1 - Mars 2023

DATES À RETENIR !

◆ Vendredi 17 mars

Don de sang
Salle du chêne jaune à Janzé
De 12h00 à 16h30
Rdv : dondesang.efs.sante.fr



**DON
DE
SANG**

◆ Samedi 1^{er} avril

Salle Abri de l'Ise
Soirée annuelle Rock'n fées.

◆ Samedi 22 avril

Concours de pêche à l'étang des
Bas Noyers, comité des fêtes.

◆ Lundi 8 mai à 11h00

Commémoration de l'armistice 39-45

◆ Samedi 13 mai

Concours de palets, stade, Rock'n fées

◆ Vendredi 19 mai

Don du sang à Janzé

◆ 27-28-29 mai

Rencontre de Brie de France à Brie
(79)

◆ 3-4 juin

Décals and Co, théâtre, Abri de
L'Ise.

◆ Dimanche 11 juin

Barbecue du village, stade, comité des
fêtes.

◆ Samedi 17 juin

Festival Rock'n fées.



◆ En juin

Feu d'artifice

◆ Vendredi 23 juin

Barbecue de fin de saison, Tout Brie
Bouge.

◆ Samedi 24 juin

Kermesse de l'école.

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et Chers Briens,

Les événements actuels nous font prendre conscience de l'importance d'agir au quotidien sur notre comportement. Les ressources en eau ne sont pas suffisantes et des restrictions seront sans doute inévitables cet été.

Les prévisions de sécheresse qui s'annoncent sont inquiétantes et la montée des températures est préoccupante. L'automne et l'hiver n'ont pas été assez humides pour approvisionner nos nappes phréatiques.

C'est aussi pour cela que la collectivité met en place le projet d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui avait débuté lors du précédent mandat.

Nous avons besoin de connaître les entreprises locales qui pourraient en cas d'incendie ou d'inondation renforcer les services de secours.

Les entreprises du milieu agricole sont les bienvenues pour nous venir en aide en cas de sinistre. Vous pouvez prendre contact dès maintenant avec les services de la mairie.

La municipalité de BRIE est en train de préparer son budget qui sera soumis au vote en mars. Nous savons que nous allons subir l'évolution du prix de l'énergie comme Toutes et Tous et nous devons inévitablement prévoir de faire des économies sur le fonctionnement de notre commune.

Nous avons malgré tout un certain nombre de projets comme la reconstruction à l'identique du préau de l'ancienne école, dont les poutres ont été dégradées par les parasites et qui permet d'abriter les enfants du centre de loisirs.

Nous prévoyons de lancer des études sur un nouvel aménagement du Bourg de BRIE, en concordance avec les travaux des futurs lotissements qui sont prévus sur le terrain du Lomet et de la Moustière ensuite.

Sur la base de loisirs de l'étang de la Vallée de L'Ise est prévu le renouvellement des bancs et des agrès. Après vérification des normes, nous pourrions envisager de réinstaller certains éléments sur un autre espace.

Pour votre information, il y a eu plusieurs arrêtés publiés sur la circulation routière. Le stop derrière l'église sera supprimé, et un autre sera placé à la sortie du parking Valentin avec la création d'un passage piéton.

Une interdiction de circulation des plus de 3,5 T (sauf livraison et engins agricoles) a été publiée sur l'usage de la route communale partant du bourg (derrière l'église), en direction de la D48 et de la D777, suite au constat du passage de semi-remorques sur cette voie. En effet celle-ci ne peut recevoir un trafic régulier de ce type de véhicules dont le croisement est impossible et dangereux.

Une délibération révisant les tarifs et l'occupation de la salle Abri de l'Ise a été votée le 13 février 2023 autorisant l'occupation de la salle par les associations 2 fois par an.

La belle saison approche et ses événements se précisent tels que le festival de l'association Rock N'Fées, plusieurs barbecues d'associations et la rencontre des BRIE de France qui aura lieu dans les Deux-Sèvres cette année.

Il est prévu l'inauguration des travaux du cimetière en avril et du parking de l'Abri de l'Ise en mai, des précisions vous seront diffusées sur le panneau.

En vous souhaitant une belle fin d'hiver,

Votre maire,
Bruno PELLETIER